



TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.fr

Territoires

Musée des Arts de la Table - Abbaye de Belleperche

Dossier suivi par Jean-Michel Garric

05 63 95 62 75

abbaye.belleperche@ledepartement82.fr

N° 2023 - 1863

ARRÊTÉ PORTANT ACCEPTATION DE DON

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 3221-10,

Considérant l'intention de don par M.Alain DRACON, en date du 20 septembre 2023,

ARRÊTE

Article 1

Le don consenti au Département de Tarn-et-Garonne par M.Alain DRACON, 388 boulevard Schweitzer, 62110 Hénin-Beaumont, constitué de deux terrines en faïence de Moustiers du XVIII^e siècle, pour affectation au musée des arts de la table sous condition de perpétuelle demeure, est accepté.

Le transfert de propriété sera effectif au jour de la signature du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes administratifs départementaux, et ampliation sera notifiée au donateur.

Article L.3131-1 du CGCT :

Publié le 05 oct 2023

Fait à Montauban, le **05 SEP. 2023**

Le Président

Michel WEILL